ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Centre de la Formation Et du Développement des Compétences

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES PARTICULIERES

CONSULTATION N° CFDC 2026-10

PROCEDURE :	DATE DE PUBLICATION BOAMP
MAPA **Service sociaux spécifiques**	Date : **08 septembre 2026**

Objet : Prestations de formation relatives à la formation continue des radiologues pour le compte du Centre de Formation Continue : Développement Professionnel Continu Médical (DPCM) du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) dans le cadre du développement des compétences des professionnels de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Procédure : Pour la période de **quatre (4) ans** à compter de la date de notification, éventuellement résiliable sans indemnités à la seule initiative de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, six mois avant son terme.

Ce document comprend 31 pages dont 3 pages d'annexes et est associé aux documents du marché (CCAP, RC, AE) et engage le titulaire à en respecter toutes les dispositions.

SOMMAIRE

Consultation n° CFDC 2026-10 1
Article 1 OBJET DU MARCHÉ 3
Article 2 DÉCOMPOSITION EN LOT 3
Article 3 PRESENTATION 3
3.1 Présentation de l'AP-HP 3
3.2 Présentation de la Direction des Ressources Humaines de l'AP-HP 4
3.3 Présentation du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) 5
3.4 Présentation du Centre de Formation Continue (CFC) 6
3.5 Présentation du Développement Professionnel Continu Médical (DPCM) 6
Article 4 CONTEXTE ET ENJEUX 7
Article 5 DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES 7
5.1 Volumétrie 7
5.2 Référentiels réglementaires et normatifs 8
5.3 Modalités de la formation 8
5.4 Contenu des formations 8
5.5 Contenus pédagogiques, droits d'usage et confidentialité 22
5.6 Evaluation et suivi des candidats 23
Article 6 ORGANISATION ET LOGISTIQUE DE LA FORMATION 24
6.1 Modalités d'organisation et de fonctionnement 24
6.2 Nombre de stagiaires 24
6.3 Conduite des prestations 24
6.4 Livrables 25
6.5 Moyens matériels et techniques 25
6.6 Sécurité et protection des données 26
Article 7 OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE 26
7.1 Obligations réglementaires 26
7.2 Secret professionnel 27
7.3 Clauses d'adaptation de la formation 27
Article 8 CONTRÔLE DES FORMATIONS 27
Article 9 REUNION DE CADRAGE 27
9.1 Réunion préparatoire 27
9.2 Réunions bilan 27
9.3 Compte rendu de réunion 28
Article 10 ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION DE LA FORMATION 29
Article 11 ANNEXE 2 : BILAN DE SATISFACTION INTERVENANTS 31

ARTICLE 1 OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation porte sur la réalisation de prestations de formation continue destinées aux radiologues de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Dans un contexte de forte concurrence entre les secteurs public et privé, ainsi qu'entre les établissements de santé eux-mêmes, ces prestations visent un triple objectif :

- Le maintien et le développement des compétences techniques et médicales des praticiens ;
- L'attractivité et la fidélisation des professionnels de santé au sein de l'institution ;
- La réponse aux besoins opérationnels spécifiques des différents groupes hospitaliers de l'AP-HP.

Ces actions de formation sont organisées par le Centre de Formation Continue « Développement Professionnel Continu Médical » (DPCM), rattaché au Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC).

Le marché est conclu pour une durée de **quatre (4) ans** à compter de sa date de notification. L'AP-HP se réserve la faculté de résilier le marché, sans indemnité, à sa seule initiative, moyennant un préavis de six (6) mois avant son terme.

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, l'organisme de formation doit impérativement détenir la certification QUALIOPI. Le prestataire est tenu de joindre une copie de son certificat en vigueur au sein de son offre.

ARTICLE 2 DÉCOMPOSITION EN LOT

La consultation est allotie comme suit :

N° LOT	INTITULE DU LOT
1	Formation continue sur les thèmes IA Communication
2	Formation continue sur les thèmes Pelvis féminin Sénologie Urologie
3	Formation continue sur les thèmes Ostéoarticulaire - Neurologie - ORL
4	Formation continue sur les thèmes Cardio-vasculaire Thorax - Abdominal et digestif

ARTICLE 3 PRESENTATION

3.1 Présentation de l'AP-HP

L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), « http://www.aphp.fr » est un établissement public de santé. Assurant des missions de soins, d'enseignement, de recherche médicale, de prévention, d'éducation de la santé et d'aide médicale urgente, elle constitue le centre hospitalier régional et universitaire (CHRU) d'Ile de France. Elle permet une prise en charge s'appuyant sur toutes les possibilités diagnostiques et thérapeutiques.

Elle dispense des soins de haut niveau, y compris pour les maladies rares, mal prises en charge, ou des traitements extrêmement coûteux, comme les greffes ou les soins aux grands brûlés. Elle fait de la recherche pour améliorer en permanence les soins et mettre au point de nouveaux traitements. A l'AP-HP, vous bénéficiez des avancées de la recherche et vous la faites avancer, en participant par exemple, si vous le souhaitez et sous le contrôle d'un comité d'éthique, à des « essais cliniques » ou « essais thérapeutiques ».

Elle compte 38 hôpitaux où l'ensemble des spécialités s'organise autour de 52 disciplines médicales, biologiques et « mixtes ». Depuis juillet 2019, l'AP-HP compte désormais six « groupes hospitalo-universitaires » :

1. **« AP-HP. Centre - Université de Paris »** rassemble les groupes hospitaliers Paris Centre (Cochin, Hôtel-Dieu, Broca, La Collégiale), Necker-Enfants malades et Paris Ouest (Hôpital européen Georges-Pompidou, Vaugirard - Gabriel-Pallez, Corentin-Celton).
2. **« AP-HP. Sorbonne Université »** rassemble les groupes hospitaliers La Pitié-Salpêtrière-Charles-Foix et Hôpitaux Universitaires Est Parisien (Tenon, Trousseau, Rothschild, Saint-Antoine, La Roche-Guyon).
3. **« AP-HP. Nord - Université de Paris »** est formé par les groupes hospitaliers Paris Nord Val-de-Seine (Bichat, Beaujon, Bretonneau, Louis-Mourier, Adélaïde-Hautval), Saint-Louis-Lariboisière-Fernand-Widal, Robert-Debré et l'hôpital Paul-Doumer à Liancourt.
4. **« AP-HP. Université Paris Saclay »** réunit les groupes hospitaliers Paris Sud (Bicêtre, Antoine-Béclère, Paul-Brousse) et Paris Ile-de-France Ouest (Raymond-Poincaré, Ambroise-Paré, Sainte-Perrine, Berck).
5. **« AP-HP. Hôpitaux universitaires Henri-Mondor »** (Henri-Mondor, Albert-Chenevier, Emile-Roux, Dupuytren, Georges-Clemenceau).
6. **« AP-HP. Hôpitaux universitaires Paris Seine Saint-Denis »** (Avicenne, Jean-Verdier, René-Muret) **est associé à « AP-HP. Nord - Université de Paris ».**

Par ailleurs, l'organisation des 4 hôpitaux hors GH : l'hôpital marin de Hendaye, l'hôpital San Salvadour à Hyères et l'Hospitalisation à Domicile (HAD), demeure.
Elle compte aussi cinq services généraux parmi lesquels un établissement pharmaceutique : Agence Général des Equipements et Produits de Santé (AGEPS), un service des Achats Centraux Hôteliers Alimentaires et Technologiques (ACHAT), un Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC, un service central de blanchisserie (SCB), un service central des ambulances (SCA) et Services Maintenance et Sécurité (SMS).

Elle forme des médecins, des pharmaciens et des préparateurs en pharmacie hospitalière, des dentistes, des cadres de santé, des infirmiers, des aides-soignants, des manipulateurs en électroradiologie médicale, des techniciens de laboratoire médical, des masseurs-kinésithérapeutes, des puéricultrices, des personnels de rééducation, des personnels ouvriers et administratifs, etc.
Les groupes hospitaliers de l'AP-HP développent d'étroites coopérations avec les hôpitaux d'Ile-de-France, notamment dans le cadre de groupements hospitaliers de territoires, afin de renforcer les filières médicales de prise en charge des patients.

L'AP-HP, c'est aussi le premier employeur d'Ile-de-France : près de 100 000 personnes - médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs, techniques et ouvriers - y travaillent. (Cf. Rapport annuel 2024 de l'AP-HP) :

- 12 000 médecins et 5300 internes
- 54 150 personnels paramédicaux et socio-éducatifs dont 18 000 infirmiers et infirmiers spécialisés
- 15 000 personnels administratifs, techniques et ouvriers.

La Direction des Ressources Humaines de l'AP-HP est structurée comme suit :

- Innovations RH
- Pilotage SIRH et transformation numérique
- Gestion des personnels non médicaux
- Relations politiques et sociales
- CFDC
- Attractivité et pilotage du projet social
- Santé, Qualité de vie et Conditions de travail

3.2 Présentation de la Direction des Ressources Humaines de l'AP-HP

La Direction des Ressources Humaines est structurée en départements :

- Département de la Gestion des Personnels

- Département du Développement Professionnel
- Département Contrôle de Gestion et Prévision
- Département des Relations Sociales et de la Politique Sociale
- Département Qualité de Vie et Santé au Travail

Il dispose également d'un Pôle d'Intérêt Commun (PIC) intitulé Centre de la Formation et du Développement des Compétences, à l'origine de la présente demande.

Les grandes missions de la Direction des Ressources Humaines de l'AP-HP sont :

- Accompagner la modernisation de l'AP-HP par la mise en œuvre d'une politique de développement managérial,
- Piloter les évolutions de l'emploi et des métiers, définir la politique de formation et de développement des compétences des personnes,
- Définir la politique de recrutement et la politique d'évolution professionnelle des personnels, gérer les carrières statutaires des fonctionnaires et garantir la paie à tous les personnels,
- Définir et coordonner la politique sociale et celle relative aux conditions de travail,
- Conduire le dialogue social institutionnel,
- Organiser les sélections d'accès et la gestion des instituts de formation initiale diplômant pour les personnels paramédicaux, sociaux et sage-femmes, les sélections (concours et examens professionnels) de recrutement internes à l'AP-HP et la formation continue des personnels,
- Assurer la maitrise d'ouvrage de l'adaptation du Système d'Information RH pour l'ensemble des personnels.

3.3 Présentation du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC)

Le CFDC regroupe l'ensemble des instituts de formations initiales et écoles spécialisées ainsi que l'Académie des métiers qui couvre la formation continue des personnels paramédicaux d'une part et d'autre part la formation médicale continue.
Le CFDC est rattaché à la Direction des Ressources Humaines de l'AP-HP.

Le Centre de Formation de l'AP-HP prépare à la plupart des métiers paramédicaux : infirmier et infirmiers spécialisés (anesthésie, bloc opératoire et puériculture), aide-soignant, auxiliaire de puériculture, manipulateur en électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière, masseur-kinésithérapeute, assistant de régulation médicale et cadre de santé paramédical.

Le CFDC comprend 32 instituts et écoles accueillant 8 500 étudiants en formation initiale. Ces instituts sont situés au cœur de Paris et en périphérie, adossés à l'AP-HP, plus grand CHU d'Europe, et conventionnés avec les 7 universités franciliennes. L'AP-HP possède également des 4 centres de formation continue, 4 centres d'enseignement des soins d'urgence, 7 centres de documentation et 1 centre inter-médiathèques.

Le CFDC est un Pôle d'intérêt Commun (PIC) rattaché à la DRH de l'AP-HP. Il conduit l'élaboration des orientations institutionnelles de formation, en accompagnement des projets de l'AP-HP et des mutations de l'environnement. Il met en œuvre des dispositifs de formation initiale et continue.
Le CFDC met en œuvre des dispositifs de formation initiale et continue pour les personnels médicaux et non médicaux. Il comprend 755 personnels en équivalents temps plein.
Ses missions principales sont :

- ✓ L'organisation et gestion des concours paramédicaux et de recrutement
- ✓ La gestion des Instituts de formation à vocation diplômante
- ✓ La gestion des centres de formation continue de l'AP-HP

Les formations certifiantes dispensées par le Centre de la formation et du développement des compétences de l'AP-HP sont inscrites au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

3.4 Présentation du Centre de Formation Continue (CFC)

Le CFC est l'un des centres de formation continue de l'AP-HP et est rattaché à la Direction des Ressources Humaines de l'AP-HP, plus précisément au département Formation continue (Académie des métiers) du Pôle d'Intérêt Commun du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'AP-HP.

Le CFC Campus Picpus est composé de plusieurs Centres de formation continue s'adressant à des professionnels de filières diverses :

- Le CFC MPPPH, filière Management et Pratiques Professionnelles pour le Personnel Hospitalier
- Le CFTAO, filière Techniques Administratives et Ouvrières
- Le CFC TLM, filière Technicien de Laboratoire Médical
- Le CFC TSE, filière Travail Social et Educatif
- Le DPCM, Développement Professionnel Continu médical

Il a pour missions de :

- Contribuer au processus de professionnalisation des acteurs hospitaliers de l'AP-HP et hors AP-HP pour favoriser la qualité et sécurité des prises en charges dispensées aux patients tout au long de leur parcours de soin
- Proposer une offre de formation et de conseil, diversifiée et adaptée aux besoins identifiés au sein des groupes hospitaliers

Avec pour objectifs :

- Accompagner les politiques de promotion et d'évolution professionnelle
- Concourir au développement des compétences en favorisant l'efficience, le partage d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques institutionnelles
- Favoriser le décloisonnement des métiers et la réflexion autour des pratiques professionnelles
- S'inscrire dans une politique d'amélioration de la qualité
- Accompagner l'évolution des métiers de l'Hôpital dans un contexte d'évolution institutionnelle et nationale
- Promouvoir la qualité de notre offre de formation auprès d'un public extérieur à l'AP-HP.

3.5 Présentation du Développement Professionnel Continu Médical (DPCM)

Le Département du Développement Professionnel Continu Médical (DPCM) est une entité du Centre de Formation et de Développement des Compétences (CFDC) de l'AP-HP. Situé au Campus Picpus (33 boulevard de Picpus, Paris 12ème), il assure l'ingénierie, la gestion et le financement de la formation continue pour l'ensemble du personnel médical (PM).
Placé sous l'autorité de la Commission Médicale d'Établissement (CME) et de sa sous-commission de formation, le DPCM est le garant de la conformité des parcours au regard des obligations réglementaires de Développement Professionnel Continu (DPC).

3.5.1 Missions stratégiques et institutionnelles

Le DPCM organise la politique de formation médicale en cohérence avec les orientations de l'institution et de la CME. Ses missions prioritaires consistent à :

- Maintenir l'excellence clinique : Actualiser les connaissances et compétences pour l'exercice des fonctions médicales, hospitalières et de recherche.
- Améliorer la qualité et la sécurité des soins : Développer des programmes transversaux et pluriprofessionnels (gestion des risques, éthique, relation médecin-malade).

3.5.2 Domaines d'expertise et offre pédagogique

Le service a structuré une offre de formation couvrant des champs variés pour répondre aux besoins des praticiens et des responsables de structures :

- Management Hospitalier : Formations destinées aux chefs de service et responsables d'unités fonctionnelles (management d'équipe, encadrement).
- Communication et Droit : Séminaires en communication médicale/scientifique, techniques interpersonnelles et droit de la responsabilité.
- Ingénierie Numérique : Utilisation de plateformes pédagogiques dédiées (FORMAPHP) et déploiement de l'apprentissage en ligne (e-learning, webinaires).
- Expertise Transversale : Formations sur l'organisation de l'hôpital, la gestion de crise, l'innovation (IA en santé) et la cybersécurité.

L'ensemble de ces actions vise à garantir une prise en charge globale et sécurisée du patient, en adéquation avec les certifications de qualité (Qualiopi®) portées par le CFDC.

ARTICLE 4 CONTEXTE ET ENJEUX

La formation continue des radiologues s'inscrit dans un contexte de transformation rapide du système de santé. Les progrès technologiques en imagerie médicale, notamment en IRM, scanner et intelligence artificielle, imposent une actualisation régulière des compétences.
Par ailleurs, l'augmentation de la demande d'examens liée au vieillissement de la population accentue la pression sur les services de radiologie.
Les contraintes budgétaires des hôpitaux publics rendent nécessaire une optimisation des pratiques et des ressources. De plus, les exigences réglementaires et les recommandations professionnelles évoluent constamment, renforçant l'obligation de formation.
Enfin, la formation continue s'intègre dans une logique globale d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Les enjeux du présent marché public sont multiples et directement liés à la qualité du service rendu dans les établissements de santé :
La formation continue des radiologues dans un hôpital public constitue un enjeu majeur pour garantir la qualité des soins. Les avancées rapides en imagerie médicale exigent une mise à jour constante des connaissances et des compétences. Elle permet d'intégrer de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, dans la pratique quotidienne. Cela contribue à améliorer la précision des diagnostics et la sécurité des patients.
Dans un contexte de ressources limitées, elle aide aussi à optimiser les pratiques et réduire les erreurs. La formation continue favorise l'harmonisation des protocoles entre professionnels. Elle participe également à l'attractivité des établissements publics en valorisant les carrières médicales. En outre, elle renforce la collaboration pluridisciplinaire au sein de l'hôpital. C'est un levier essentiel pour répondre aux exigences réglementaires et aux attentes des patients. Enfin, elle soutient l'adaptation du système de santé face aux évolutions démographiques et épidémiologiques.

En assurant une formation cohérente, centralisée et adaptée aux besoins spécifiques des radiologues, le marché contribue pleinement à la montée en compétence collective, à la maîtrise des risques et au maintien de la qualité des soins conformément au décret 2024-258 du 22 mars 2024 relatif à la certification périodique de certains professionnels de santé.

ARTICLE 5 DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

5.1 Volumétrie

Le dispositif de formation s'adresse à tous les radiologues de l'AP-HP

Le contenu de la formation devra être adapté aux niveaux de responsabilités et aux missions respectives de ces professionnels.

Volumétrie estimative par an et sur quatre (4) ans :
Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.

LOT	Action	Nombre de radiologues / an			
		2027	2028	2029	2030
1	Formation continue sur les thèmes IA Communication	16	16	16	16
2	Formation continue sur les thèmes Pelvis féminin Sénologie Urologie	38	38	38	38
3	Formation continue sur les thèmes Ostéoarticulaire - Neurologie - ORL	48	48	48	48
4	Formation continue sur les thèmes Cardio-vasculaire Thorax - Abdominal et digestif	42	42	42	42

5.2 Référentiels réglementaires et normatifs

La formation devra s'appuyer sur les textes réglementaires, normatifs et guides professionnels.

Le radiologue est un médecin spécialisé dans l'imagerie médicale, chargé de poser des diagnostics précis à partir des examens radiologiques tout en garantissant la sécurité des patients face aux rayonnements, conformément au Code de la santé publique (articles L1111-1 et suivants, et Livre IV sur la radioprotection). Il doit respecter strictement le secret médical et les règles déontologiques prévues par le Code de déontologie médicale (articles R4127-1 et suivants). Enfin, il est tenu de maintenir et actualiser ses compétences par la formation continue et la maîtrise des nouvelles technologies d'imagerie, selon les obligations légales de certification périodique obligatoire des professions médicales à exercice réglementé et d'accréditation conformément au décret 2024-258 du 22 mars 2024 relatif à la certification périodique de certains professionnels de santé.

Le titulaire devra assurer une veille réglementaire active et intégrer les évolutions des normes, arrêtés ou guides méthodologiques dans les contenus de formation. Toute mise à jour notable devra être portée à la connaissance du DPCM et de la cellule des marchés du CFDC.

5.3 Modalités de la formation

Les modalités et contenus des formations seront détaillés par lot puis par module.

Le titulaire devra être en mesure de former le personnel au jour et horaire convenu avec le responsable du DPCM ou son représentant désigné en fonction des besoins institutionnels (inscription).

Les candidats peuvent intégrer à leur proposition l'utilisation d'outils pédagogiques numériques et interactifs mais ceux-ci viendront en complément du dispositif attendu. Leur utilisation devra être détaillée dans la proposition.

Toute modification, en cours d'exécution du marché ou toute adaptation à un nouveau programme fera l'objet d'un avenant par la cellule des marchés.

5.4 Contenu des formations

LOT N°1 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES IA COMMUNICATION				
Thèmes	**Objectifs**	**Format**	***Nb de participants / an***	**Durée**
Maîtriser les modèles de langage dans la pratique radiologique	• Comprendre les principes fondamentaux de l'IA générative et des modèles de langage (LLM). • Optimiser l'utilisation des modèles de langage dans la pratique radiologique • Maîtriser les méthodes de recherche bibliographique. • Utiliser les outils d'IA générative pour concevoir efficacement des supports pédagogiques. • Identifier les limites, risques et contraintes réglementaires associés à l'usage des LLM en santé.	Mixte	4	4 à 6 heures
Etat de l'art de l'IA en radiologie et perspective à 10 ans	• Cartographier les domaines d'application actuels de l'intelligence artificielle en radiologie. • Analyser les solutions disponibles et évaluer leur niveau de preuve selon la littérature scientifique et les recommandations professionnelles. • Explorer les perspectives d'évolution du métier de radiologue d'ici 2035. • Identifier les enjeux éthiques, réglementaires et médico-légaux.	E-learning	4	4 à 8 heures
Relation radiologue - patient	• Réhumaniser la relation radiologue-patient à l'ère numérique. • Adapter la communication aux situations sensibles. • Être capable de réaliser l'annonce d'un diagnostic en radiologie : rôle, responsabilité et bonnes pratiques. • L'annonce d'un diagnostic difficile ou incertain : gérer l'ambiguïté avec éthique et clarté. • Mise en œuvre pratique avec simulation de cas.	Mixte	4	6 à 8 heures
Gestion du stress en situation de soin radiologique	• Apprendre à identifier et gérer les situations émotionnelles ou conflictuelle en imagerie. • Savoir préserver son équilibre face à la surcharge émotionnelle des patients.	E-learning ou mixte	4	3 à 4 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N° 2 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES PELVIS FEMININ SENOLOGIE UROLOGIE				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
IRM en endométriose	• Connaitre les indications de l'IRM pour endométriose ainsi que sa présentation clinique. • Connaitre la technique de l'IRM pour l'endométriose selon la localisation. • Savoir interpréter l'IRM devant une masse pelvienne ou dans un contexte d'endométriose. • Être capable de réaliser un compte-rendu attendu pour l'endométriose. • Avoir les connaissances de la prise en charge thérapeutique de l'endométriose.	Mixte	5	1 à 2 journée (s)
Cancers gynécologiques	• Connaître les indications des différents examens. • Connaître les protocoles pour les différentes localisations tumorales malignes. • Connaître le reste du bilan d'extension des cancers de l'ovaire. • Savoir interpréter une IRM pelvienne (masse tumorale maligne, diagnostics différentiels).	E-learning	5	2-3 heures
Caractérisation d'une masse pelvienne	• Interpréter une IRM pelvienne réalisée pour la caractérisation d'une masse annexielle. • Intégrer les recommandations INCa dans la rédaction du compte rendu. • Maîtriser le lexique O-RADS et utiliser précisément les termes décrivant les éléments morphologiques et fonctionnels des masses pelviennes. • Évoquer les diagnostics différentiels.	E-learning	4	3 à 4 heures
IRM mammaire	• Identifier les indications pertinentes de l'IRM mammaire. • Reconnaître les situations pièges susceptibles de conduire à une erreur diagnostique. • Actualiser ses connaissances sur la terminologie BI-RADS. • Savoir analyser les principales séquences d'IRM mammaire. • Optimiser l'utilisation des séquences de diffusion et des acquisitions dynamiques ultra fast. • Connaitre la théorie d'une biopsie sous IRM.	Présentiel ou mixte	2	4 à 6 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N° 2 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES PELVIS FEMININ SENOLOGIE UROLOGIE				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
Tomosynthèse mammaire	• Connaitre la technique de la tomosynthèse mammaire et les éléments du contrôle qualité. • Connaitre la place de la tomosynthèse mammaire dans le dépistage organisé. • Connaitre la grille d'interprétation d'une tomosynthèse mammaire. • Comparer les performances de la tomosynthèse par rapport à la mammographie conventionnelle. • Connaitre la théorie d'une biopsie sous tomosynthèse.	E-learning	2	3 à 4 heures
Angio-mammographie	• Identifier les indications cliniques et situer l'examen dans la stratégie diagnostique. • Reconnaître et gérer les artefacts • Analyser et interpréter les images selon le lexique BI-RADS. • Comparer les performances et les limites de la technique avec l'IRM mammaire. • Connaitre la théorie d'une biopsie sous angio-mammographie.	Mixte	2	5 à 10 heures
Interventionnel mammaire	• Identifier les indications, contre-indications et choix de la technique. • Maîtriser les méthodes de guidages des biopsies : échographie, mammographie et IRM. • Assurer la concordance radio-pathologique. • Connaitre les indications, la performance, la technique et les complications de la Cryothérapie. • Avoir les connaissances pour le repérage : technique et nouveautés de matériel.	E-learning	2	3 à 4 heures
Dépistage du cancer de la prostate	• Indications de l'IRM prostatique. • Connaitre les protocoles de l'IRM prostatique. • Maitriser l'interprétation : classification PI-RADS, pièges, compte rendu. • Connaitre les recommandations pour le bilan d'extension et la surveillance : TEP, biopsies et les recommandations pour la prise en charge thérapeutique	Mixte	2	6 à 8 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N° 2 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES PELVIS FEMININ SENOLOGIE UROLOGIE				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
Urgences génito-urinaires	• Savoir reconnaitre les indications vésico-rénales aiguës : infectieuses et obstructives aigues (dont lithiase urinaire), traumatismes rénaux et vésico-urétéraux. • Savoir reconnaitre les indications scrotales aiguës (torsion testiculaire, orchi-épididymite) • Connaitre les techniques d'imagerie (dont uroscanner). • Savoirs posé un diagnostic différentiel. • Connaitre les options thérapeutiques dont néphrostomie : indications, techniques.	E-learning	2	4 à 6 heures
Imagerie des surrénales	• Connaitre les indications : pathologies des surrénales, incidentalomes. • Connaitre les recommandations du bilan d'imagerie pour explorer les surrénales. • Savoir réaliser un compte-rendu attendu pour les pathologies des surrénales. • Connaitre la prise en charge des pathologies surrénales.	E-learning	2	2 à 3 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N° 2 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES PELVIS FEMININ SENOLOGIE UROLOGIE				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
Embolisation des fibromes utérins	• Acquérir les connaissances relatives à l'anatomie vasculaire. • Expliquer la physiopathologie et la présentation clinique des fibromes utérins. • Connaître le rôle de l'imagerie dans le bilan pré-thérapeutique. • Définir la place de l'embolisation dans la prise en charge des fibromes utérins. • Reconnaître les indications et les contre-indications de l'embolisation. • Maîtriser les principes de l'embolisation, les résultats attendus et les complications potentielles.	Mixte	5	4 à 6 heures
Embolisation des artères prostatiques	• Identifier les critères de sélection des patients et les indications de l'embolisation des artères prostatiques. • Comprendre la place de l'embolisation dans l'arsenal thérapeutique du traitement de l'hypertrophie bénigne de prostate • Reconnaître les différentes origines de l'artère prostatique et les principales variantes anatomiques. • Maîtriser les étapes de planification et de réalisation de l'intervention. • Prendre en charge les complications liées à la procédure. • Assurer la prise en charge post-procédure et le suivi des patients	Mixte	5	2 à 3 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N°3 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES OSTEOARTICULAIRE - NEUROLOGIE - ORL				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
Pathologie mécanique du genou	• Connaître l'indication de réalisation d'une IRM devant une radiographie de genou traumatique / dégénératif. • Savoir interpréter une IRM de genou (pathologies tendineuse, méniscale, cartilagineuse, osseuse, musculaire). • Savoir détecter les signes de gonarthrose et l'indication à la chirurgie. • Connaître les critères de surveillance et recherche de complication des prothèses.	E-learning	9	2-3 heures
Urgences traumatologiques : rachis et membre inférieur	• Connaître les indications traumatiques les plus fréquentes. • Savoir interpréter, reconnaître les pièges diagnostiques, et rédiger un compte rendu précis de lésion traumatique.	E-learning	4	3 heures
Urgences traumatologiques : membre supérieur	• Identifier les mécanismes lésionnels typiques et reconnaître les associations traumatiques les plus courantes. • Détecter les lésions traumatiques fréquentes • Repérer les pièges diagnostiques et savoir éviter les erreurs d'interprétation dans les situations complexes. • Décrire de manière structurée, précise et complète les lésions traumatiques. • Rédiger un compte rendu clair, synthétique et opérationnel, permettant une prise en charge optimale par l'équipe chirurgicale.	E-learning	3	3 à 4 heures
Imagerie de la colonne vertébrale non urgente	• Connaître le protocole optimal par type de pathologie rachidienne : dégénérative, traumatique, inflammatoire, infectieuse, tumorale. • Connaître la sémiologie des pathologies rachidiennes dégénérative, traumatique, inflammatoire, infectieuse et tumorale. • Connaître les indications pour la chirurgie ou pour un acte interventionnel percutané du rachis.	E-learning	5	3 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N°3 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES OSTEOARTICULAIRE - NEUROLOGIE - ORL				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
Biopsies percutanées sous scanner ou échographie	• Identifier les indications, contre-indications des biopsies percutanées. • Choisir la modalité d'imagerie la plus adaptée (échographie ou scanner) selon la cible. • Maîtriser les principes techniques, le matériel et les protocoles opératoires. • Savoir positionner le patient pour optimiser le trajet. • Savoir choisir la meilleure voie d'abord. • Prévenir, reconnaître et prendre en charge les complications.	Mixte	2	3 à 6 heures
Sclérose en plaque	• Savoir évoquer le diagnostic de SEP sur une IRM. • Savoir reconnaitre les principaux diagnostics différentiels. • Connaître les nouveaux critères diagnostic de SEP. • Appliquer les critères Mc Donald en pratique clinique. • Savoir évoquer une lésion de LEMP lors du suivi en IRM.	e-learning	4	3 heures
Imagerie neuro-dégénérative	• Connaître les attentes du clinicien et restitution des éléments clés sur le compte rendu. • Savoir utiliser un protocole standardisé et rigoureux. • Connaître l'apport de l'imagerie hybride TEP-IRM en cas de doute diagnostic ou présentation atypique.	e-learning	6	3 heures
Imagerie de l'épilepsie	• Savoir adapter le protocole en fonction du contexte clinique. • Connaître les principales causes épileptogènes et savoir les dépister en IRM. • Elaborer un compte rendu structuré pour les bilans d'épilepsie.	e-learning	2	3 heures
Imagerie des céphalées	• Connaitre les attentes du clinicien en fonction du type de céphalées. • Savoir adapter son protocole d'exploration en fonction du contexte clinique. • Savoir quels éléments rechercher en cas de céphalées brutale. • Connaitre les différentes causes des céphalées. •	e-learning	5	4 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N°3 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES OSTEOARTICULAIRE - NEUROLOGIE - ORL				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
AVC	• Connaître les protocoles d'exploration, la gestion des pièges et artéfacts et les délais d'exploration en cas de suspicion d'AVC ou d'AIT. • Savoir identifier l'AVC et fournir les éléments diagnostiques déterminant le type de prise en charge proposée au patient. • Reconnaître l'anatomie vasculaire des territoires artériels. • Reconnaître les images pathologiques et les principaux diagnostics différentiels (stroke mimics).	Mixte	2	3-4 heures
Imagerie des sinus	• Rappel des variantes anatomiques. • Connaître l'imagerie des sinusites. • Connaitre les indications de l'IRM des sinus.	E-learning	2	2-3 heures
Imagerie des glandes salivaires	• Savoir comment explorer les glandes salivaires. • Identifier les formes inflammatoires. • Connaitre l'imagerie des tumeurs des glandes salivaires.	E-learning	2	2-3 heures
Imagerie thyroïdienne	• Connaître les moyens afin d'explorer la glande thyroïde. • Connaitre les éléments nécessaires pour réaliser une échographie thyroïdienne. • Reconnaître les différentes aires ganglionnaires. • Identifier les ganglions cervicaux normaux et pathologiques.	Mixte	2	3-4 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N°4 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES CARDIO-VASCULAIRE THORAX - ABDOMINAL ET DIGESTIF				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
Scanner cardiaque	• Connaître les indications. • Connaître les techniques : protocoles et apports des nouvelles techniques (spectral et comptage photonique). • Savoir interpréter un score calcique et un Coro scanner.	Mixte : E-learning et présentiel (Cas sur console)	2	6 à 8 heures
Syndrome aortique aigu	• Connaître les indications de l'angio-TDM. • Connaître les techniques (gating cardiaque). • Savoir faire les reconstructions et interpréter (mesures aortiques).	E-learning ou Mixte	2	3 à 4 heures
Dépistage du cancer pulmonaire	• Connaitre les indications du dépistage. • Connaitre la technique d'acquisition • Identifier les lésions bénignes et les faux nodules. • Maitriser les outils de détection et de volumétrie des nodules pulmonaires. • Connaitre la prise en charge des nodules solides, semi solide et en verre dépoli. • Maitriser les éléments du compte-rendu structuré.	Mixte : E-learning et présentiel (cas sur console)	4	6 à 8 heures
Cancer broncho-pulmonaire : détection, staging, suivi post thérapeutique	• Connaître les principes essentiels du dépistage du cancer du poumon. Savoir stadifier la maladie (TNM 9ème édition). • Comprendre les options thérapeutiques disponibles. • Analyser la réponse aux traitements systémiques (critères RECIST et iRECIST). • Connaitre les aspects post-thérapeutiques typiques.	E-learning	4	3 à 5 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N°4 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES CARDIO-VASCULAIRE THORAX - ABDOMINAL ET DIGESTIF				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
Pneumopathies interstitielles diffuses	• Identifier les patterns radiologiques des pneumopathies interstitielles diffuses (PID). • Reconnaître les signes d'orientation vers une connectivité sous-jacente. • Différencier les principales entités du spectre des PID. • Appliquer une démarche structurée de compte rendu. • Identifier les complications et évolutions radiologiques. • Reconnaître les pièges diagnostiques.	E-learning	1	3 à 5 heures
Pneumopathies infectieuses du patient immunodéprimé	• Identifier les principaux mécanismes d'immunodépression. • Reconnaître les patterns radiologiques caractéristiques des infections selon l'agent pathogène. • Différencier les pneumopathies infectieuses des atteintes non infectieuses. • Interpréter les images dans une approche multidisciplinaire.	E-learning	1	3 à 5 heures
Re canalisation veineuse	• Identifier les signes cliniques et interpréter la sémiologie d'imagerie en coupe permettant d'évoquer un syndrome obstructif du retour veineux. • Déterminer les indications, les contre-indications et les limites des procédures de re canalisation veineuse selon le contexte pathologique. • Sélectionner et utiliser de manière appropriée le matériel endovasculaire nécessaire à la re canalisation et à la thrombectomie veineuse. • Reconnaître les complications per- et post-procédure et adopter les stratégies adaptées pour leur prise en charge. • Mettre en place et structurer une activité de re canalisation et de thrombectomie veineuse aiguë au sein de son centre.	Mixte	3	5 à 10 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N°4 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES CARDIO-VASCULAIRE THORAX - ABDOMINAL ET DIGESTIF				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
Imagerie des voies biliaires	• Connaitre la technique d'acquisition d'une cholangio IRM. • Savoir reconnaître une lithiase de la voie biliaire principale. • Identifier une cholangite sclérosante. • Connaitre l'évolution des pathologies non tumorales des voies biliaires. Connaitre les options thérapeutiques.	E-learning	2	4 heures
IRM hépatique avec agent de contraste hépato spécifique	• Savoir comment réaliser et interpréter une IRM hépatique avec agent de contraste hépato spécifique. • Identifier les pièges liés aux agents hépato spécifiques. • Consolider les compétences d'analyse et de rédaction de CR par l'étude de cas concrets de pathologie hépatique.	Mixte	4	10 heures
Imagerie de l'hépatopathie chronique	• Savoir reconnaitre des signes d'hépatopathie et de surcharge stéatosique à l'échographie. • Maitriser les nouveaux outils d'exploration échographique. • Connaître les spécificités d'imagerie échographie-TDM-IRM des différentes hépatopathies.	E-learning	2	3 heures
Imagerie du pancréas	• Choisir la stratégie d'imagerie adaptée pour diagnostiquer un adénocarcinome pancréatique. • Évaluer l'extension tumorale. • Mesurer la réponse aux traitements néoadjuvants. • Suivre les patients après traitement et détecter les signes de récidive ou complications. • Identifier les caractéristiques radiologiques des tumeurs neuroendocrines pancréatiques. • Présenter et interpréter les dossiers pancréatiques en RCP de manière structurée	E-learning	3	3 à 4 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N°4 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES CARDIO-VASCULAIRE THORAX - ABDOMINAL ET DIGESTIF				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
Ischémie mésentérique	• Identifier les manifestations cliniques et radiologiques faisant suspecter une ischémie mésentérique. • Maîtriser les protocoles d'acquisition optimisés. • Distinguer les différents stades lésionnels en imagerie. • Repérer les situations piégeuses et adapter l'interprétation pour éviter les erreurs diagnostiques. • Contribuer à la prise de décision thérapeutique en intégrant les données d'imagerie au sein d'une approche multidisciplinaire.	Présentiel ou mixte	2	4à 8 heures
La coloscopie virtuelle	• Interpréter de manière autonome une série représentative d'examens de colo scanner sur console dédiée, avec validation systématique par la coloscopie de référence. • Mesurer sa performance diagnostique pour la détection des polypes ≥ 6 mm et identifier les points à améliorer. • Évaluer sa précision pour la détection des polypes ≥ 9 mm, en analysant les faux positifs et faux négatifs. • Comparer ses résultats à ceux attendus dans la pratique experte. • Renforcer sa compétence en coloscopie virtuelle par une autoévaluation structurée.	E-learning	2	4 à 8 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

LOT N°4 : FORMATION CONTINUE SUR LES THEMES CARDIO-VASCULAIRE THORAX - ABDOMINAL ET DIGESTIF				
Thèmes	**Objectifs**	**Formats**	**Nb de participants / an**	**Durée**
Destruction tumorale percutanée en oncologie	• Expliquer les principes physiques des principales techniques de destruction tumorale percutanée (radiofréquence, micro-ondes et cryothérapie). • Comparer les avantages, les limites et les indications de chaque technique d'ablation. • Identifier les indications des traitements percutanés selon l'organe traité (foie, rein, poumon, parties molles et os) en s'appuyant sur les données de la littérature. • Décrire les étapes du bilan pré-thérapeutique et de la sélection des patients. • Maîtriser les techniques de planification et de mise en place des sondes d'ablation sous guidage radiologique. • Adapter la stratégie interventionnelle aux spécificités anatomiques de chaque organe et mettre en œuvre les mesures de protection des structures à risque. • Reconnaître les complications potentielles des techniques d'ablation percutanée et assurer leur prévention et leur prise en charge. • Évaluer les résultats du traitement, organiser le suivi post-procédure et interpréter les critères de réponse en imagerie	Mixte ou e-learning	5	8 à 10 heures
Embolisation d'hémoptysie	• Identifier les principales causes d'hémoptysie. • Décrire l'anatomie des artères bronchiques. • Réaliser le bilan pré-thérapeutique des patients présentant une hémoptysie. • Reconnaître les indications et les contre-indications de l'embolisation des artères bronchiques. • Maîtriser les principes techniques de l'embolisation des artères bronchiques et identifier ses principaux pièges. • Prévenir, reconnaître et prendre en charge les complications potentielles de l'embolisation des artères bronchiques.	Mixte	5	4 à 6 heures

**Ces données sont fournies à titre indicatif pour une aide à l'estimation et ne sont en aucun cas contractuels. Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

5.5 Contenus pédagogiques, droits d'usage et confidentialité

5.5.1 Élaboration, validation et remise des supports pédagogiques

Le prestataire s'engage à concevoir l'ensemble des contenus pédagogiques nécessaires à la réalisation de la formation, y compris :

- La méthodologie,
- Les apports théoriques et normatifs,
- Les cas pratiques,
- Les questionnaires d'évaluation,
- Les documents supports à remettre aux stagiaires.

Ces supports devront être adaptés aux publics formés (radiologues).
L'ensemble des documents pédagogiques devra être transmis pour validation au responsable pédagogique du DPCM au plus tard un mois avant le démarrage de chaque session de formation (délai en jours ouvrés, hors périodes de congés scolaires).

5.5.2. Support et diffusion des documents

Les supports pédagogiques seront remis individuellement à chaque stagiaire pendant la formation, au format papier et/ou numérique.
En cas de format papier, la reprographie, le transport et l'acheminement des documents jusqu'au lieu de formation sont à la charge exclusive du prestataire. Ces coûts doivent être intégrés dans le prix global de la prestation, sans surcoût ultérieur.

5.5.3. Propriété intellectuelle et droits d'utilisation

Le prestataire demeure titulaire des droits de propriété intellectuelle afférents à ses méthodes, outils, savoir-faire et supports.
Toutefois, il concède à l'AP-HP, de manière non exclusive, gratuite, illimitée dans le temps et pour ses besoins propres, un droit d'utilisation, de reproduction, de diffusion et de représentation des supports pédagogiques transmis dans le cadre du présent marché.
L'AP-HP pourra notamment utiliser ces supports à des fins :

- De communication institutionnelle,
- De documentation interne
- De transmission auprès des personnels formés ou à former,
- D'archivage ou de réutilisation dans le cadre de formations similaires relevant de son champ de compétence.

5.5.4. Confidentialité et non-divulgation

Le prestataire s'engage à préserver la confidentialité des informations et documents communiqués par l'AP-HP ou produits pour son compte dans le cadre de l'exécution du marché.
Il s'engage à ne pas les divulguer, ni en tout ni en partie, à des tiers, y compris après la fin du marché, sauf autorisation écrite préalable de l'AP-HP.
Cette obligation de confidentialité s'étend à l'ensemble de ses collaborateurs, sous-traitants, partenaires ou toute autre personne placée sous sa responsabilité.
Le non-respect de cette clause pourra entraîner la résiliation du marché aux torts exclusifs du titulaire, sans préjudice des éventuels dommages et intérêts.
De même, l'AP-HP s'engage à respecter la confidentialité des documents et informations appartenant au prestataire et à ne les utiliser que dans les limites prévues au présent article. Elle s'engage à faire respecter cette obligation auprès de ses agents.

5.5.5. Matériel utilisé lors de la formation

Toute demande de mise à disposition de matériel pédagogique, audiovisuel ou autre (PC, vidéoprojecteurs, matériels de démonstration, etc.) devra être expressément indiquée dans l'offre du candidat.
Le prestataire reste responsable du matériel qu'il utilise. Sa restitution s'effectuera en fin de session, en présence du responsable de formation ou de son représentant.

5.5.6 Formats et modalités pédagogiques

Le format pédagogique applicable à chaque thématique est défini par l'AP-HP à l'article 5.4 du CCTP. Le prestataire est tenu de s'y conformer strictement.
Selon les besoins identifiés par le DPCM, les prestations seront exécutées selon l'une des modalités suivantes :

- Format Présentiel : Le prestataire assure l'animation de sessions en face-à-face, privilégiant l'interactivité, les ateliers pratiques (consoles, cas cliniques) et les échanges directs entre radiologues. Il est indispensable de fournir un ordinateur par participant avec un PACS et les cas cliniques pré-intégrés.
- Format Distanciel (E-learning) : La formation est réalisée via des modules numériques. Le prestataire doit garantir une accessibilité optimale et une fluidité de consultation, notamment pour les images de haute résolution.
- Format Mixte (Blended-Learning) : Le parcours combine obligatoirement des phases d'apprentissage théorique en distanciel et des sessions de mise en pratique en présentiel. Il est indispensable de fournir un ordinateur par participant avec un PACS et les cas cliniques pré-intégrés.

Pour chaque thématique, le candidat devra décrire dans son mémoire technique la méthodologie qu'il compte mettre en œuvre pour répondre au format imposé. Il devra notamment détailler l'aspect innovant des outils utilisés (ex : simulateurs, cas cliniques numérisés interactifs, Serious-Games) afin de garantir l'engagement des praticiens malgré leurs contraintes de temps.

5.6 Evaluation et suivi des candidats

5.6.1 Evaluation des connaissances

Le prestataire proposera des méthodes et des outils (questionnaire – quiz…) pour apprécier l'évolution des acquis et l'atteinte des objectifs pédagogiques au début et à la fin de la formation. Il aura la charge de traiter les résultats et de les transmettre au responsable pédagogique du DPCM dans un délai de 15 jours après la formation.

Le titulaire s'engage à informer les responsables du dispositif sur le déroulement de l'action, afin d'apporter d'éventuels correctifs, dans le respect des objectifs fixés.

5.6.2 Bilan de satisfaction

Des évaluations de satisfaction seront réalisées par les intervenants du titulaire au moyen de document institutionnel AP-HP (Annexe n° 1 et 2: exemple de questionnaire) disponible pour certains (annexe 1) sous forme de QR code.
Il aura la charge de traiter les résultats et de les transmettre au responsable pédagogique dans un délai d'un mois maximum.

Le titulaire s'engage à participer aux réunions de bilan, à la demande du responsable de formation.
Le titulaire s'engage à informer les responsables du dispositif sur le déroulement de l'action, afin d'apporter d'éventuels correctifs, dans le respect des objectifs fixés.

5.6.3 Emargement

Le prestataire aura la responsabilité d'assurer le suivi des présences pour chaque formation à l'aide de la liste d'émargement fournie par le DPCM (en aucun cas, il ne devra faire signer le document par anticipation). Le document sera transmis au responsable pédagogique du DPCM à la fin de chaque jour de formation.

ARTICLE 6 ORGANISATION ET LOGISTIQUE DE LA FORMATION

6.1 Modalités d'organisation et de fonctionnement

Le titulaire devra impérativement être en capacité de proposer et d'organiser des sessions de formations à compter de janvier 2027. Il s'engage à respecter les créneaux horaires standards, compris entre 09h00 et 17h00, ainsi que les temps de pause définis en concertation avec le responsable de la formation du DPCM. Les sessions seront programmées prioritairement en dehors des périodes de vacances scolaires de la zone C (Région Parisienne).

Pour des raisons d'optimisation logistique et de disponibilité des équipements techniques (consoles, matériels de simulation), les formations se dérouleront exclusivement dans les locaux du prestataire.

- Le ou les centres de formation doivent être situé en Île-de-France et impérativement accessibles par le réseau de transports en commun.
- Conformément à la réglementation en vigueur, les locaux doivent être accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Le titulaire doit être en capacité d'accueillir des effectifs variables selon les besoins de service et les disponibilités des praticiens de l'AP-HP.
Le candidat devra détailler dans son offre :

- Les caractéristiques des salles (configuration, superficie) ;
- La liste exhaustive du matériel de formation spécifique à la radiologie (postes de lecture, simulateurs, logiciels, etc.) mis à disposition.

Les frais de restauration des stagiaires sont exclus du périmètre de l'offre de prix. En revanche, les coûts liés à la reprographie, à la fourniture des supports pédagogiques, ainsi qu'à la maintenance du matériel technique utilisé, sont à la charge exclusive du titulaire et doivent être intégrés dans le prix global de la prestation.

6.2 Nombre de stagiaires

Le nombre de personnel à former par an et par lot est défini pour chaque formation dans l'article 5.1 et 5.4 du présent CCTP.

6.3 Conduite des prestations

Le titulaire est seul responsable de la mobilisation des intervenants et des moyens techniques ou logistiques nécessaires à la parfaite exécution des formations. Il garantit la disponibilité constante des formateurs, des locaux et du matériel conformément au calendrier prévisionnel validé par le DPCM.

Les prestations doivent être assurées par des intervenants experts disposant d'une expérience significative dans le domaine de la radiologie et de la pédagogie pour adultes. Le candidat doit joindre à son offre les *curriculum vitae* détaillés des formateurs pressentis, mentionnant obligatoirement :

- Les diplômes et qualifications professionnelles ;
- Le parcours professionnel et l'expérience pédagogique ;
- Les références spécifiques sur des thématiques identiques ou similaires ;

- Les expériences acquises au sein de la Fonction Publique Hospitalière, lesquelles seront particulièrement appréciées

Le titulaire s'engage à maintenir l'équipe pédagogique présentée dans son offre. Tout changement d'intervenant, qui doit rester exceptionnel et dûment justifié par des motifs impérieux, doit être immédiatement notifié au responsable de formation du DPCM.

- Le titulaire dispose d'un délai maximal de huit (8) jours pour proposer un remplaçant. En cas d'urgence absolue, cette proposition doit intervenir au plus tard 48 heures avant le début de la session.
- Le nouvel intervenant doit présenter un profil (qualifications et expériences) au moins équivalent à celui initialement prévu, sans aucun surcoût pour l'AP-HP.

L'AP-HP (Direction du CFDC) se réserve le droit de récuser tout intervenant dont les compétences s'avéreraient insuffisantes, dont le comportement entraverait la bonne exécution des prestations ou en cas de retards répétés. Le cas échéant, les mesures prévues au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) seront appliquées.

Enfin, le titulaire assure un reporting régulier auprès du DPCM concernant l'état d'avancement des interventions (réalisées, en cours et programmées).

6.4 Livrables

Les livrables souhaités pour chaque formation seront transmis par le prestataire au responsable de la formation du DPCM et seront constitués des éléments suivants :

- Programme détaillé de chaque module de formation par lot candidaté
- Support pédagogique papier ou dématérialisé reprenant les points clés de chaque module de la formation pour communication aux stagiaires et au responsable du DPCM
- Rapports d'évaluation de satisfaction des sessions de formation et synthèse des retours des stagiaires
- Accès aux plateformes numériques et aux ressources interactives si nécessaire.
- Analyse, synthèse et rapports d'évolution des acquis des stagiaires (questionnaire de début et fin de formation)
- Synthèse des échanges de l'ensemble des formations de l'année, compilée par les intervenants.

Les candidats doivent présenter dans leur offre les supports de formation qui seront utilisés dans le cadre de l'exécution des prestations, ainsi que les fiches d'évaluation de début et fin de formation (évolutions des acquis).

6.5 Moyens matériels et techniques

6.5.1 Méthodes et moyens pédagogiques

Les méthodes pédagogiques et les moyens matériels et techniques mis en œuvre devront être clairement décrits dans la proposition d'intervention. Ils devront impérativement être adaptés au contenu scientifique, technique et réglementaire de la formation en radiologie, ainsi qu'au profil des professionnels hospitaliers formés (radiologues).

Le dispositif pédagogique devra répondre aux critères suivants :

- Méthodes actives et participatives, combinant :
 - Des apports théoriques (cours structurés, exposés interactifs, rappels réglementaires et normatifs),
 - Et des phases pratiques (en fonction des thèmes).
 - Supports pédagogiques actualisés. Des présentations projetées si besoin,
 - Des documents de synthèse,
- Utilisation d'outils numériques et multimédias, en tant que de besoin :
 - Vidéo-projection si nécessaire,
 - Quiz ou autoévaluations interactives,

- Plateforme pédagogique si disponible (MOODLE, outils collaboratifs, etc.).
- Moyens techniques adaptés à la thématique :
 - Matériels ou instruments de radiologie.
 - Démonstrations ou études sur console,
 - Documentation technique ou normes applicables.

Ces moyens seront fournis par le prestataire, à ses frais, et devront être précisés dans l'offre.

- Modalités d'évaluation claires et structurées, conformes aux attentes du commanditaire :
 - Évaluation diagnostique (niveau initial),
 - Évaluation formative (quiz, exercices en cours de session),
 - Évaluation sommative (bilan en fin de formation),

Le formateur devra adapter ses méthodes pédagogiques à la diversité des profils des participants en tenant compte :

- De leur métier (radiologistes),
- De leur niveau d'expérience,
- Et de leur environnement professionnel spécifique (hôpital public).

Le responsable pédagogique du DPCM se réserve le droit de demander des ajustements méthodologiques ou techniques si les moyens déployés ne permettent pas d'atteindre les objectifs pédagogiques définis ou ne répondent pas aux besoins opérationnels des stagiaires.

6.5.2 Accessibilité numérique

Dans le cas où le prestataire proposerait l'utilisation de technologies innovantes (plateformes en ligne, outils interactifs, modules e-learning, etc.) pour compléter les temps de formation en présentiel, ces dispositifs devront être pleinement accessibles à l'ensemble des stagiaires, sans frais supplémentaires pour l'acheteur. Le prestataire devra s'assurer de la compatibilité de ces outils avec les équipements courants et garantir leur conformité.
Les accès aux plateformes ou outils numériques devront être ouverts pour toute la durée de la formation, ainsi que pour une période minimum d'un mois après la fin des sessions, afin de permettre aux stagiaires de revoir les contenus. Le prestataire devra fournir, dans son offre, une description précise des outils proposés, des modalités d'accès, des conditions d'utilisation, ainsi qu'un engagement sur la protection des données personnelles, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

6.6 Sécurité et protection des données

Le titulaire s'engage sur la conformité aux exigences du RGPD (Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016) de la plateforme numérique et sur le traitement des données liées à la prestation.
L'hébergement des données devra se faire sur des serveurs sécurisés.

ARTICLE 7 OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

7.1 Obligations réglementaires

Le titulaire du marché s'engage à vérifier que ses intervenants sont titulaires du ou des diplômes exigés sur le territoire français pour l'accès à la profession considérée et qu'ils sont régulièrement autorisés à exercer (code du travail).
Le titulaire s'engage à respecter les obligations réglementaires et légales en matière de formation professionnelle.

7.2 Secret professionnel

Le titulaire est tenu contractuellement au secret professionnel sur toutes les informations (techniques, financières ou organisationnelles) auxquelles il aurait accès dans le cadre de l'exécution du présent marché.
Le titulaire s'engage à faire respecter ces dispositions par ses personnels, préposés et éventuels sous-traitants (Cf. CCAP article 8).

7.3 Clauses d'adaptation de la formation

7.5.1 Evolutions réglementaires

Le titulaire s'engage à adapter la formation systématiquement afin de suivre les évolutions de la réglementation en vigueur.

7.5.2 Nouveaux besoins

Lors des éventuelles réunions préparatoires à la demande du responsable du DPCM, du CFDC, le titulaire s'engage à intégrer au programme de nouveaux besoins (évolution des pratiques ou de la réglementation), d'acquisition de nouvelles techniques innovantes qui seraient développées après la conclusion du présent accord-cadre.

Ces modifications feront l'objet d'un avenant.

ARTICLE 8 CONTRÔLE DES FORMATIONS

Le responsable pédagogique du DPCM assurera le suivi et le contrôle des prestations effectuées. Un réajustement éventuel pourra être effectué en cours de prestation. Cela ne donnera pas lieu à facturation supplémentaire.

ARTICLE 9 REUNION DE CADRAGE

9.1 Réunion préparatoire

Au moins une réunion préparatoire devra être organisée avant la mise en œuvre du marché entre le prestataire et le responsable du DPCM ou son représentant désigné concernant les modalités d'organisation et de coordination pédagogique.
Le titulaire devra être à même d'adapter le contenu, les objectifs ainsi que les méthodes utilisées. Elle ne donnera pas lieu à facturation supplémentaire.

Les plannings seront élaborés dès la notification du marché pour l'année en cours en étroite collaboration avec le prestataire retenu et selon le calendrier arrêté avec le responsable du DPCM ou son représentant désigné.
La mise au point du marché avec le titulaire consistera à arrêter le déroulement précis des formations ainsi que le planning au regard des thèmes.

9.2 Réunions bilan

Une ou plusieurs réunion(s) pourront être organisées à l'initiative du responsable du DPCM ou son représentant désigné ou de la cellule de marché afin d'établir un bilan concernant l'exécution du marché et les résultats obtenus par les candidats en cours de formation.
Les points à aborder peuvent relever à la fois de la satisfaction des différents acteurs, des apports théoriques, des améliorations envisagées, des dysfonctionnements éventuels et des mesures correctrices.

Le titulaire sera tenu d'y assister et sera prévenu au minimum 15 jours à l'avance de la date et de l'heure fixées.
Le titulaire s'engage à participer aux réunions de bilan, à la demande du le responsable du DPCM ou son représentant désigné.

9.3 Compte rendu de réunion

Un compte-rendu de chaque réunion sera rédigé par le titulaire et soumis pour validation à la direction du DPCM. Après validation, le titulaire transmet le compte rendu à la cellule des marchés du CFDC pour archivage.

Le titulaire 1

1 Indiquer le nom et la qualité du signataire du marché et apposer le cachet commercial après avoir paraphé toutes les pages du présent document

ARTICLE 10 ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION DE LA FORMATION

Ce questionnaire anonyme a pour objet la mesure de votre satisfaction afin d'améliorer les prestations de formation continue

L'enregistrement de vos réponses à ce questionnaire ne contient aucune information permettant de vous identifier, à moins que l'une des questions ne vous le demande explicitement.

Si vous avez utilisé un code pour accéder à ce questionnaire, soyez assuré qu'aucune information concernant ce code ne peut être enregistrée avec vos réponses. Il est géré sur une base séparée où il sera uniquement indiqué que vous avez (ou non) finalisé ce questionnaire. Il n'existe pas de moyen pour faire correspondre votre code d'accès avec vos réponses à ce questionnaire.

Satisfaction Globale

(Cette question est obligatoire)

Etes-vous satisfait de la formation que vous venez de suivre ?	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant

Prestation pédagogique

(Cette question est obligatoire)

Cette formation correspond-elle aux objectifs annoncés ?	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Le programme vous a-t-il convenu ?	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Etes-vous satisfait du rythme de déroulement de la formation ?	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Avez-vous apprécié la prestation du (des) intervenant(s) ?	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Les supports pédagogiques utilisés vous ont-ils convenus ?	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant

Acquisition professionnelle

(Cette question est obligatoire)

Repartez-vous avec des savoirs professionnels nouveaux ou renforcés ?	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Repartez-vous avec des acquis professionnellement utilisables ?	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant

Logistique

(Cette question est obligatoire)

Etes- vous satisfait de l'organisation matérielle de la formation ?	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant

Selon vous, quels sont les points forts de cette formation ?
Quelle(s) suggestion(s) proposeriez-vous ? (Suggestions d'amélioration, de thématiques…)
Comment allez-vous utiliser les acquis de cette formation dans votre pratique professionnelle

Evaluation des interventions

Mme ou M……

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Très insuffisant
- Insuffisant
- Sans réponse

Veuillez saisir votre commentaire ici:

ARTICLE 11 ANNEXE 2 : BILAN DE SATISFACTION INTERVENANTS

Ce questionnaire a pour objet la mesure de votre satisfaction de l'intervenant afin d'améliorer les prestations de formation continue

Assistance Publique Hôpitaux de Paris

DRH - CFDC - Académie des Métiers – DPCM

Evaluation – Bilan intervenant(s)

Date(s)	
Lieu	
Intitulé de la formation	
Nombre de stagiaires présents	
Nom Prénom de(s) l'intervenant(s)	
Coordonnées (de(s) l'intervenant(s) ou de la société pour les hors l'AP-HP)	
Retour sur les échanges avec les stagiaires	
Retour sur les relations et l'organisation avec le DPCM	
Retour général sur la séance (lieu, matériel, salle, etc...)	
Selon vous cette formation doit-elle être reconduite	**Oui** ☐ **NON** ☐ **Si non pourquoi ?**